

Image not found or type unknown



Rompre un bail pour sa fille

Par **malou444**, le **13/01/2012** à **16:20**

Bonjour,

Je suis propriétaire d' un 2 pièces que j'ai loué ce mois d'aôut avec un bail de 3 ans.

Mais ma fille se sépare actuellement de son mari et ne pouvant plus payer son loyer elle cherche de toute urgence un logement pour elle et mon petit fils.

Y-a-il un moyen de récupérer l'appartement pour qu'elle puisse y habiter avant la fin du bail?

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **vanceslas**, le **13/01/2012** à **17:13**

Bonjour non vous ne pouvez rien faire le locataire est là pour 3 ans cordialement